

Compte-rendu de la réunion de l'instance de proximité

Côte d'Azur – 15 octobre 2025

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Séverine Achard et Anne De Geoffroy

Par visio : Anne-Sophie Maxime

Présents pour le RP : Coralie Chaillan, Laurence Collet, et Denise Delahaye

Par visio : Pierre-Olivier Casabianca

Compte-rendu rédigé par Coralie Chaillan, Laurence Collet et Denise Delahaye

≥ LE POINT EMPLOI / RECRUTEMENT

La direction n'a **pas d'annonces** à faire sur ce point dans la mesure où les arbitrages budgétaires n'ont pas été réalisés. Cela devrait être le cas en novembre.

Les RP réclament toujours la publication des postes vacants : un poste de journaliste, un poste de monteur et un poste d'OPS.

La direction précise que le poste de Patricia Séard, pour l'instant en détachement à Marseille, va prochainement se libérer. Ce qui fera un deuxième poste vacant de journaliste à Antibes. La direction précise que cela ne sera pas forcément un poste profilé JRI, lorsqu'il y aura la publication.

≥ LE PARTENARIAT RADIO-TÉLÉVISION / Municipales 2026

La radio ICI Azur a déjà débuté ses appels à contribution auprès de la population en vue des futurs programmes dédiés aux élections municipales 2026.

- **Où en sont les échanges avec nos partenaires de la radio sur notre future collaboration en vue des élections municipales 2026 ?**

Le partenariat avec ICI (radio) en ce qui concerne le programme **“Ma commune, mon maire et moi”** d'ICI (radio) est acté au niveau national. La direction indique que **les données recueillies** par les journalistes de la radio, via ce programme, pourront être fournies à France 3, afin qu'elles soient traitées par le linéaire et/ou le web. L'objectif étant de se placer au plus près des préoccupations de la population.

*“L'objectif affiché est de faire la campagne ensemble,
même si rien n'est encore arrêté.” Samuel Peltier*

Il est envisagé que des journalistes de radio puissent participer à des débats organisés par France 3. Et inversement. De plus, le studio de France Bleu peut être utilisé pour un débat France 3 et vice-versa. Ces échanges ne sont assortis d'aucune obligation de part et d'autre.

≥ DES JOURNALISTES DE FRANCE BLEU DANS LES LOCAUX DU BRI DE MARSEILLE

- **Des journalistes de la réaction d'ICI Provence (radio) devraient intégrer physiquement les locaux du BRI de Marseille. Est-ce que le dispositif est à l'étude pour le BRI d'Antibes ?**

La direction répond que les journalistes concernés intégreront les locaux de France Télévisions à Marseille d'ici la fin de l'année. Cet aménagement fait suite à **une demande spécifique de Radio France**, pour leur équipe qui comprend des journalistes de France Inter, France Bleu, et Radio France. Ils seront donc 3 ou 4 personnels à s'installer au premier étage du BRI de Marseille, à une vingtaine de mètres de la rédaction, dans les anciens locaux VEF.

Aucune implantation similaire n'est prévue à Antibes.

≥ L'APPLICATION ICI – Un rapprochement de façade ?

1) Le samedi 27 septembre France 3 Côte d'Azur avait une information exclusive (soupçons de faux sur les arrêtés municipaux du 14 juillet 2016) L'article a bien été publié sur l'application ICI, mais aucun push n'a été fait alors que cette information était très importante. En effet, les articles de FRANCE 3 ne peuvent pas être pushés sur l'application ICI. Nous rappelons que nous avons reçu de la part de la rédaction en chef, une invitation à une plus grande réactivité.

- **Face à cette incohérence au cœur de notre métier d'information, quelle est la position de la direction ?**

2) Le vendredi 3 octobre, une fusillade qui a fait 2 morts, s'est déroulée dans le quartier des Moulins. Sur l'application ICI, les papiers se sont succédé avec des informations diverses et variées, les uns de FRANCE 3 les autres de France bleu.

- **La direction a-t-elle conscience que c'est une position professionnellement difficilement tenable ou compréhensible ?**



La réactivité des équipes au moment de la fusillade dans le quartier des Moulins, le vendredi 3 octobre, a été saluée par la direction.

« Les équipes de terrain et web ont fourni de la matière, texte et image. On avait un papier en ligne » Samuel Peltier

En ce qui concerne le fait que les **pushs ne soient déclenchés que par France Bleu, sur les articles France Bleu**, la direction reconnaît toutefois une limitation technique déjà signalée à Xavier Riboulet, en charge depuis un an du rapprochement des réseaux France 3 et France Bleu. “On fait remonter l’information régulièrement”, admet la direction, qui “connaît bien le problème”.

Les représentants du personnel jugent incohérent de disposer d’une application commune sans maîtrise conjointe. Ils relèvent qu’au même moment, des notifications ont été envoyées sur des sujets « très légers », créant une frustration.

La direction admet également un **manque de coordination éditoriale** et elle reconnaît que la coordination numérique entre les rédactions télé et radio, est encore en **phase d'ajustement**. « *On a mis la charrue avant les bœufs* », commentent les RP.

≥ LA PROPRETÉ DE LA LOCALE DE NICE

Malgré les remarques et leur prise en compte lors de la réunion RP de septembre, la qualité du ménage réalisé à la locale de Nice reste insatisfaisante.

- **La direction peut-elle mettre à disposition des salariés le détail des tâches (définies dans le contrat avec la société sous-traitante) à effectuer sur la semaine ? Ceci permettrait aux salariés de s'adapter aux passages (comme par exemple débarrasser les bureaux pour qu'ils soient nettoyés). Également de mieux identifier ce qui a été fait.**
- **La direction a-t-elle avancé sur la problématique de nettoyage des vitres extérieures ?**

La direction indique qu'une visite de contrôle a eu lieu il y a trois semaines, avec le responsable IMG et un représentant de la société d'entretien : **les points évalués ont donné satisfaction.**

Les **RP** regrettent que personne à la locale n'ait été informé de cette visite programmée, car les salariés "y vivent et y travaillent".

Une première demande d'informations (détails des tâches, périodicité, etc.) avait été faite au responsable IMG, mais est restée sans réponse. La direction se dit favorable à **la transmission des informations demandées par le responsable IMG.**

Concernant **le nettoyage des vitres extérieures**, la direction répond d'abord que le nettoyage des vitres extérieures n'est "apparemment" pas prévu dans le contrat de la société de nettoyage prestataire, au motif du caractère périlleux de ce type d'intervention qui nécessiterait un harnais.

Les RP ne comprennent pas cette réponse, puisqu'à la locale, chacun sait que l'extérieur des vitres est accessible par simple rotation.

La direction va donc s'assurer que le nettoyage des vitres soit bien prévu dans le contrat du prochain appel d'offres. A défaut, la direction se rapprochera du syndic de l'immeuble afin de vérifier s'il y a une possible solution. **La question sera reposée le moins prochain.**

≥ LA SÉCURITÉ DE LA LOCALE DE NICE

Suite à la réunion RP de juillet dernier, une affiche a été apposée sur la porte d'accès au hall d'entrée de la locale indiquant qu'une action humaine était nécessaire pour la verrouiller.

- **Une solution a-t-elle été identifiée par la direction, sera-t-elle mise en œuvre ? Et quand ?**
- **La direction a-t-elle réfléchi au maintien ou non de la double sécurité, comme elle si était engagée ?**

La direction précise que **le remplacement des grooms** (ferme-porte) est à l'étude et nécessite des devis. En attendant, la double sécurité doit être maintenue.

≥ DE NOUVEAUX TÉLÉPHONES

Les RP souhaitent faire un point sur les nouveaux téléphones qui seraient disponibles et la possibilité d'en informer clairement le personnel.

La règle établie est un changement d'appareil **tous les 4 ans, si et seulement si** le téléphone présente un défaut de fonctionnement. Mais de plus en plus de journalistes sont amenés à prendre **des photos et des vidéos pour le web, et parfois le linéaire**. On peut légitimement se poser la question de la qualité de ce qui est diffusé par France 3.

La direction rappelle que les informations relatives au renouvellement des téléphones (iPhone 16 E et Samsung A55) sont communiquées par **le chef de centre ou le responsable IMG**. Tout salariés peut s'appuyer sa demande auprès de son chef de service. **Le rédacteur en chef**, en ce qui concerne les journalistes.

Les RP comprennent que tout le monde ne peut pas obtenir un nouveau téléphone, mais souhaiteraient que l'information soit plus claire en ce qui concerne les publics prioritaires (*exemple : web, journalistes de terrain etc.*)

≥ LE TÉLÉTRAVAIL / Avenant ou pas ?

La direction doit veiller à l'application de l'accord télétravail. Dans ce dernier, il est précisé que le télétravail occasionnel n'est autorisé qu'en cas d'empêchement inhabituel (ex. Grève des transports), et avec accord du chef de service.

- **Est-ce que les journalistes qui ont recours régulièrement au télétravail (comme pour des jours de préparation par exemple) peuvent se voir proposer un avenant télétravail afin que cela soit conforme à l'accord ?**

La responsable des ressources humaines rappelle :

- **Au-delà de 40 jours** de télétravail par an, un avenant télétravail peut être signé ;
- L'avenant ne confère **pas un droit automatique** : chaque demande doit être faite via monkiOSque et peut être refusée (activité ou organisation nécessitant la présence sur site du salarié) ;
- Pour ceux qui n'ont pas d'avenant, ils peuvent **demandeur l'autorisation de leur chef de service** pour faire une journée de télétravail occasionnellement (exemple, prépa dossier) : cette demande doit être faite en amont.

Les représentants du personnel demandent une clarification sur l'application de l'accord télétravail, notamment pour les journalistes y recourant régulièrement.

L'accord télétravail précise que des conditions particulières (problèmes de transports, etc.) doivent justifier ces demandes occasionnelles. Dans la pratique, **la direction admet qu'une certaine souplesse** s'applique par rapport au texte et estime qu'**un rappel des règles s'impose** pour éviter toute confusion.

≥ LES ENREGISTREMENTS DE MUSIC BOX

L'enregistrement de l'émission MusicBox se fait en semaine, et en journée au dernier étage du BRI d'Antibes. Mais le bâtiment n'est absolument pas isolé au niveau phonique, et la conséquence directe est un niveau sonore beaucoup trop élevé dans le reste du site, notamment dans la rédaction, la documentation et la cellule web.

- **Sans aucune intention de remettre en cause cette émission, il faut constater qu'il est très pénible de travailler (toute la journée) dans ces conditions, serait-il possible d'envisager une autre organisation ?**

Les salariés sont prévenus des dates d'enregistrement à la réception du planning technique, le vendredi soir. Il leur est impossible, pour la semaine suivante, de demander à travailler en TT le jour de l'enregistrement, si toutefois leur fonction du jour pourrait leur permettre. De toutes façons, il reste tous les autres salariés présents sur site.

La direction reconnaît les difficultés que cela engendre. L'enregistrement de MusicBox est calé en journée sur la luminosité du studio.

La direction s'engage à diffuser une **communication interne** en début de semaine précédant chaque tournage à destination de tous les salariés, afin de permettre à ceux qui le peuvent, de télétravailler.

La direction rappelle que **des bouchons d'oreilles** sont mis à disposition de tous, tout comme les EPI les équipements de protection de tournage. Ils sont disponibles auprès du responsable IMG, et des cadres techniques.

Les prochains tournages devraient avoir lieu les 21 et 22 octobre.

≥ LA LOCALE DE NICE / CAMÉRA DEFAILLANTE

L'une des caméras de la locale de Nice, la caméra 200 arrive en bout de course. Elle a fait l'objet de toutes les réparations possibles.

- **Pourrait-elle être changée ?**

La direction indique qu'un remplacement est envisagé pour **2026** avec un modèle 280.

≥ LE VISIONNAGE EN DES VIDÉOS EN NATIVE

Nous sommes des producteurs et des diffuseurs audiovisuels, et nous n'avons pas d'écran dédié pour regarder en HD ou à minima en grand format, soit le résultat d'une production (reportage, grand format, etc.) soit la possibilité de vérifier des rushes. Actuellement, nous le faisons de manière dite « dégradée » ; c'est-à-dire que la vidéo est compressée afin d'accélérer les délais de travail.

- **Serait-il possible d'aménager un lieu où il est possible de visionner donc soit en grand écran, et si possible en native ou en HD ?**

La direction précise que le visionnage peut se faire, en régie, aux niveaux des échanges.

Les RP souhaiteraient que les différents écrans sur lesquels les salariés travaillent puissent être **étalonnés**, comme les moniteurs présents en salle de montage sinon “ *On ne sait pas ce qui va être diffusé*”.

≥ LES ABONNEMENTS PRESSE

Le quotidien Nice-Matin a quitté Cafeyn.

- Quel est l'impact pour la revue de presse de l'activité de la documentation ? Outre la presse sur Cafeyn, quels sont les journaux papiers ou numériques auquel la doc a accès ?
- Ont-ils un abonnement numérique ou papier au Monde et au Figaro ? Si non, comment y ont-ils accès ?
- Outre Cafeyn, quels sont les journaux papiers ou numérique auquel la rédaction a accès ? En combien d'exemplaire ? Combien d'abonnements sont disponibles ?
- La direction envisage-t-elle de racheter, pour la totalité de la rédaction et pour la documentation, les journaux papier de toutes les éditions de Nice-Matin, Var Matin, Monaco-Matin ? Un accès numérique à l'application pour toute la rédaction et la documentation est-il envisageable ?
- Combien FTV dépense pour les abonnements papier et numérique pour les rédactions de Marseille et d'Antibes ?
- Les services documentation des 2 antennes sont-ils abonnés aux mêmes titres de presse ? Si oui, pourriez-vous nous dire lesquels ?

Les abonnements à *Figaro Premium*, *Le Monde* (édition pro numérique), *Nice-Matin* et *L'Équipe* sont disponibles pour les documentalistes.

Un abonnement spécifique à *Nice-Matin* sera pris au nom de Gérald Teissier et partagé avec les adjoints et la documentation. **Les équipes de Draguignan et Menton** auront également les abonnements Nice-Matin correspondant à leur territoire. Pour le moment, **la direction n'envisage pas d'abonner tous les journalistes** du BRI d'Antibes, par souci d'économie.

Les RP estiment « *qu'il n'est pas normal de ne pas pouvoir lire le journal local* » et demandent un accès élargi à un maximum de journalistes.

Un abonnement à Nice-Matin coûte 120€/an. Pour la totalité de la rédaction, cela s'élèverait à près de 5200€/an.

Pour l'instant, seul un abonnement professionnel qui permet cinq connexions simultanées a été pris. La direction propose d'essayer ce dispositif avant réévaluation. Le retour à l'achat de **journaux papiers** n'est pas envisagé, car la consigne est de s'orienter vers le tout numérique. De plus, il est rappelé qu'**une revue de presse est réalisée et mise à la disposition** des équipes quotidiennement.

≥ L'ÉVOLUTION DES RÉGIES – Avenir des techniciens

D'importants changements sont à venir avec l'évolution de la fabrication des éditions d'information, c'est-à-dire le fonctionnement des régies. La mise en place d'un assistant de fabrication, c'est-à-dire un logiciel de contrôle conçu pour piloter plusieurs équipements d'une régie simultanément, est prévu. Les salariés du BRI d'Antibes sont au courant des différentes réunions qui ont eu lieu à ce sujet, et le déploiement devrait débuter à partir du 1er semestre 2026. L'absence totale de communication avec les équipes techniques, à ce jour, est problématique et source de très vives inquiétudes.

- **Quelle est la position de la direction ?**
- **Est-il possible d'accompagner les salariés qui se savent directement et profondément impactés ?**

La direction informe que des tests auront lieu sur le site de qualification de Marseille (SQM) et que Philippe Scherrer participe à l'équipe projet. Elle précise que le site d'Antibes n'est pas directement concerné pour l'instant. "Nous sommes au début de l'histoire, il faudra réfléchir à comment on veut fonctionner et avec qui ?".

Au contraire, les RP insistent pour dire que ce type de transformation implique forcément et d'ores et déjà des inquiétudes profondes au sein de l'équipe des techniciens.

La direction ajoute que si la future régie sera bien en mesure de fonctionner avec un technicien vidéo de moins, celle-ci insiste pour dire que cette évolution du matériel n'a pas pour but de supprimer des postes.

“Il n’y aura pas de suppression de postes, il s’agit d’accompagner les techniciens vidéos vers les métiers du numérique” Samuel Peltier.

Le déploiement complet des nouvelles régies est prévu d’ici **fin 2027**.

≥ DÉMÉNAGEMENT ET SITUATION FINANCIÈRE DE FRANCE TELEVISIONS

La situation financière de France Télévisions est critique, comme le confirme la Cour des comptes du 23 septembre 2025.

- **Comment justifier dans les Alpes-Maritimes la construction d’un projet immobilier dont le coût est estimé à 20 millions d’euros, pour accueillir seulement 80 salariés ?**
- **N’y a-t-il pas là une source d’économie logique sachant que lesdits salariés disposent déjà d’un bâtiment ?**

La **direction** répond que le chantier est déjà engagé :

« On creuse les fondations des nouveaux bureaux de la Victorine, ce n’est pas maintenant qu’on va faire machine arrière » Samuel Peltier.

Le projet s’inscrit dans une **stratégie de long terme**, motivée par la sécurité et la vétusté des locaux d’Antibes ; Il a été budgété à longue échéance par la Direction immobilière de FTV qui établit des projections sur des décennies.

≥ LE LIVE COMPETITION TRAMPOLINE

Le dimanche 5 octobre, une compétition de trampoline a été retransmise en direct sur le numérique, avec les commentaires d’une journaliste de la rédaction d’Antibes et d’un consultant. Ces deux personnes ont commenté la retransmission devant un écran depuis le plateau du BRI d’Antibes. L’évènement se déroulait à 8 km de là.

- **Pourquoi ne pas placer les commentateurs en situation ?**
- **Ce type d’opération est-il amené à être reproduit ?**

La direction explique que ce choix relevait de considérations **pratiques et économiques**, d'autant plus qu'il s'agit d'un sport de niche. La captation de l'événement réalisée par un intervenant extérieur, était diffusée sur un écran placé sur le plateau du BRI d'Antibes, où la journaliste et le consultant commentaient la compétition. Pour cette diffusion 100% numérique il y a eu **6 000 vues en direct et 670 000 vues sur les réseaux sociaux** (diffusion d'extraits et de replays).

*“Parfois, on ne trouve pas le public en direct,
mais après on peut rencontrer un certain succès” Samuel Peltier*

Le directeur régional poursuit : “On a diffusé un contenu qu'on n'avait pas l'habitude de produire et il ne faut pas balayer d'un trait le fait qu'on ait récupéré un flux, car il y a un public pour ce type de contenus”. La direction n'exclut pas de **renouveler l'expérience** selon les moyens disponibles.

Ce contenu s'inscrit dans une stratégie en vue du **lancement d'une chaîne numérique entièrement dédiée au sport sur france.tv** pour les JO d'hiver. Les régions sont sollicitées pour proposer des contenus, le directeur régional avance “On pose des jalons avec de nombreuses propositions”.

Selon la direction, il s'agit aussi d'un bon exemple de « *raison pratique et économique* », puisqu'il est possible de récupérer un flux existant plutôt que de déployer un lourd dispositif technique.

Les représentants du personnel estiment cependant que cette approche rend les équipes dépendantes de la réalisation extérieure et regrettent que les équipes internes ne soient pas davantage sollicitées.

Les représentants du personnel suggèrent : « Puisque ça a marché, peut-on envisager de mettre les équipes sur place ? »

Les techniciens souhaiteraient être davantage sollicités sur des événements au BRI d'Antibes, où l'activité est jugée faible, à l'exception de *Music Box*.

À l'occasion de cette discussion, les RP rappellent qu'il serait bien d'**impliquer dans les PAE le personnel de France 3 Côte d'Azur**. En effet, avec la disparition de nombreuses émissions au fil des ans, le personnel de régie subit une sous-activité.

La direction de l'antenne précise qu'**à chaque opération, le rédacteur en chef et le chef de centre** sont informés et sollicités afin de décider de dédier des effectifs, ou pas. Elle indique être vigilante sur le fait que les équipes techniques d'Antibes soient régulièrement sollicitées.

D'après la direction, les équipes “*sortent autant à Marseille qu'à Antibes*” pour les journaux télévisés extérieurs, mais qu'**elle reçoit davantage de propositions de couverture d'événements du côté de Marseille**, ce qui est logique au vu de l'étendue du territoire (5 départements).

La direction rappelle les perspectives d'événements pour France 3 Côte d'Azur : **la Fête du citron, sur laquelle une discussion est engagée pour la captation en interne et la diffusion sur France 3**, les élections municipales et le festival de Cannes.

≥ LE POINT ANTENNE DE LA DIRECTION

- La réunion s'ouvre sur la présentation de la nouvelle saison de la série **Les Héros du Gazon**. Elle a donné lieu à une conférence de presse, le mardi 14 octobre, en présence des grands médias sportifs, à Paris. La saison 2, tournée au printemps dernier, met en scène l'équipe de football de l'olympique novais, qui joue au niveau départemental, entraînée par Roland Courbis (ancien entraîneur de l'OM). **A partir du 24 octobre**, la série de **4 épisodes de 13 minutes**, sera mise en ligne sur les plateformes [FRANCE.TV](#) et sur la chaîne [YouTube de Slash](#). Elle sera également diffusée sur le linéaire, en PACA et en Ile-de-France, 4 dimanches de suite à 12 h 55, à partir du 26 octobre.
- Dimanche 5 octobre, le programme **PAE Web Trampoline** a enregistré environ 6000 vues en direct et **670 000 vues sur les réseaux sociaux** (diffusion d'extraits et de replays).

<https://youtu.be/Qb1qDNU-MCw?si=hle0hYgabwbPOb0h>



<https://youtu.be/3BwdriWcpuQ?si=TwHexL1jrWv4ImKU>



https://youtu.be/54_g8tmHPcU?si=H0nIZO8lat0AtXYg



- Le programme [Abdul fait son cinéma](#) avec Gad Elmaleh, sur un format de 26 minutes, sera diffusé le 19 octobre et est disponible sur la

plateforme FRANCE.TV

- L'émission **Capital Bleu**, est un programme durant lequel 4 courts-métrages sont récompensés. Les prix sont remis par Nathalie Hayther. L'émission est enregistrée le 26 octobre et diffusée le 7 novembre à 2 h du matin. Ce concours a été réalisé avec des dotations de collectivités.
- Concernant les **vacances de la Toussaint**, les jt sont communs les trois week-ends :
18-19 octobre Antibes
25-26 octobre Marseille
1er-2 novembre Antibes

Jeudi 23 et vendredi 24 octobre, il n'y aura pas de jt communs contrairement à ce qui était prévu. **Le changement de grille de régie, un temps envisagé sur ces deux jours**, est reporté.

Projets et productions à venir

La réunion aborde également plusieurs projets :

Dimanche 26 octobre, de 8h45 à 11h30 France 3 Provence Alpes Côte d'Azur prend l'antenne pour diffuser **Marseille-Cassis** (pas de Dimanche en politique ce jour-là)

Sur cette course, plus de moyens sont mis au cœur de la course et à l'arrivée pour mieux suivre la course des femmes et aussi les participants amateurs, en suivant les différents départs.

Le lundi 10 novembre à 19 h, un **match des Légendes** (saison 2) caritatif à Toulon opposera le RCT à d'anciens footballeurs (Fabien Barthez, Pascal Olmetta, possiblement Zinedine Zidane) ; l'événement sera produit **en interne** et diffusé **en direct sur le web**.

[La saison 1 avait réalisée en 2024 avec Pascal Drupal.](#)

La direction rappelle que France Télévisions prépare le lancement d'une **chaîne sport 100 % numérique**, et que l'expertise acquise localement servira, pour que les antennes régionales soient présentes sur cette chaîne.

La « cellule élections »

La direction revient sur sa « **cellule élections** » qui rassemble la direction d'antenne, les rédacteurs en chef et les chefs de centre des deux antennes. En vue des municipales 2026, un retroplanning a été établi sur ce qui sera fait, sur quel support et à quel moment.

Une réunion de rédaction doit avoir lieu dans les semaines à venir.

Les créneaux consacrés aux élections :

- Trois créneaux de diffusion linéaires, entre 18 h et 19 h, seront dédiés aux débats.
- Un débat de l'entre-deux-tours
- Possibilité supplémentaire de prendre l'antenne, sur demande, entre 11h50 et 12h20 pendant la campagne.

(Note des RP : nous venons d'apprendre hors instance que Dimanche en politique sera supprimé pendant les trois weekends des JO, début 2026. Une décision très incohérente, en pleine campagne des municipales.)

≥ LE BILAN SOCIAL PAR SOCIAL DIRECT

Le bilan social de la première partie de l'année est présenté par Eve Jouanny, coordinatrice « [Social Direct](#) » basée en Bretagne, et Élodie Poissonier, assistante sociale intervenant en présentiel et en distanciel pour les salariés rattachés au BRI d'Antibes. Elles accompagnent les salariés sur des problématiques personnelles et professionnelles : handicap, maintien dans l'emploi, etc. Le nombre de salariés qui ont sollicité le service est de 10 à Antibes et 2 à Marseille. Pour information, **dans le réseau, il existe 22 assistants sociaux de proximité pour 8095 salariés.**

CE QU'IL FAUT RETENIR

- À compter du 1^{er} mars, le plafond utilisé pour calculer **les indemnités journalières (IJSS)** a été abaissé. Avant : le plafond de revenus pris en compte pour le calcul des IJSS était de 1,8 fois le SMIC. À partir du 1^{er} avril 2025 : ce plafond est abaissé à 1,4 fois le SMIC.
- **La retraite progressive** est accessible dès 60 ans depuis le 1^{er} septembre 2025. Les salariés peuvent se rapprocher de l'assistante sociale pour en connaître les conditions précises d'éligibilité.
- À partir du 1^{er} septembre 2025, le Complément de libre choix du mode de garde (CMG-ED) est étendu pour **les familles monoparentales** : elles pourront bénéficier de cette aide jusqu'aux 12 ans de l'enfant, au lieu de 6 ans aujourd'hui.
- La prise en charge des soins et dispositifs spécifiques au traitement du **cancer du sein** par l'assurance maladie a été améliorée avec les soins dits annexes : suivi psychologique, tatouage réparateur, etc.

Pour **les arrêts maladie**, il est rappelé aux salariés d'être vigilants en ce qui concerne le nouveau formulaire de la CPAM (depuis le 1^{er} septembre) qui a pour but d'éviter les fraudes. Les salariés doivent veiller à ce que leurs médecins fournissent ce nouveau formulaire CERFA. Dans le cas contraire, le traitement par la CPAM peut poser un problème.

L'assistance sociale **Elodie Poissonier est disponible en présentiel 2 fois/an**. Toutefois, les salariés peuvent solliciter un entretien en distanciel quand ils le souhaitent, en visio ou au téléphone avec Elodie Poissonier. Pour cela, il faut tout d'abord passer par la plateforme comme indiqué sur cette page de l'intranet : <https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-services-rh/SitePages/assistance-sociale.aspx>. **En cas de difficultés**, les salariés peuvent demander de l'aide aux représentants du personnel et à l'interlocutrice des ressources humaines.

≥ CLÔTURE ET CALENDRIER

La prochaine réunion des RP aura lieu le **jeudi 20 novembre**, avec la présence du médecin du travail, le Dr Chicha. A cette occasion, un **point sera fait sur l'absentéisme**.

Les mandats des RP arrivent à échéance le 3 décembre, après les élections professionnelles dont le premier tour se déroule du 6 au 12 novembre. Un deuxième tour aura lieu si le nombre de votants au premier tour est insuffisant. **Les nouveaux RP seront désignés au cours d'un CSE constitutif en décembre**. La direction indique qu'aucune instance RP ne se réunira en décembre.